

CROSS

Centres **RÉGIONAUX** opérationnels

de surveillance et de sauvetage

Maritime Rescue Coordination Centres



Plus de 300 professionnels travaillent dans les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) pour assurer jour et nuit, 365 jours par an, des missions de service public au profit des Gens de mer, professionnels et plaisanciers. La principale mission est la recherche et le sauvetage en mer. Quatre autres missions viennent s'ajouter.

Ces centres placés sous l'autorité du ministre de l'Équipement, des Transports et de la Mer, sont dirigés et encadrés par des officiers des Affaires maritimes, armés par des personnels de la Marine nationale et de l'Équipement.



Salle d'opération CROSS La Garde

Les 5 missions des CROSS

Recherche et sauvetage en mer

Les CROSS assurent :

- la réception des alertes à partir d'une veille radio et téléphonique permanente. Par ailleurs, ils reçoivent les alertes émises par les balises de détresse et les systèmes de communication par satellites ;
- la direction et la coordination des opérations de recherche et de sauvetage, y compris lors de sinistres maritimes majeurs.

Ils traitent environ 10 000 alertes par an, pour des navires de pêche, de commerce, de plaisance, ainsi que pour les activités de loisirs nautiques.

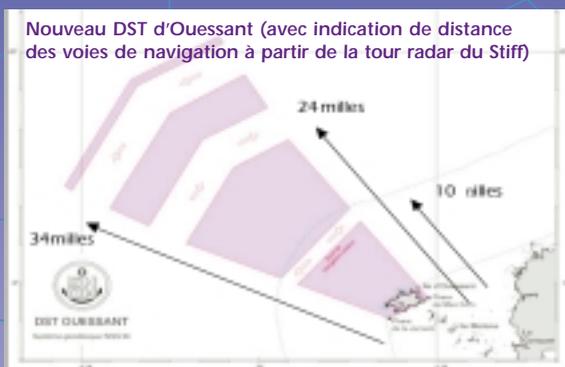
Les CROSS, services déconcentrés de la Direction des Affaires maritimes et des Gens de mer (DAMGM), sont placés sous l'autorité opérationnelle du Préfet maritime. Ils appartiennent au réseau international des « Centres de coordination de sauvetage maritime » institué par la Convention de Hambourg en 1979.

Surveillance de la navigation maritime

Cette mission s'exerce principalement en Manche où transite le quart du trafic mondial, selon un rythme annuel de 380 000 mouvements de navires. Elle consiste à détecter et à identifier le trafic maritime dans les zones soumises à une concentration élevée de navires. Les CROSS :

- reçoivent et analysent les comptes-rendus obligatoires de tous les navires transitant en Manche et empruntant un des trois « dispositif de séparation de trafic » (DST). Ils suivent notamment les navires transportant des marchandises potentiellement dangereuses ou polluantes ;

Nouveau DST d'Ouessant (avec indication de distance des voies de navigation à partir de la tour radar du Stiff)



- suivent les évolutions des navires en vue de détecter les routes anormales ainsi que tout comportement de nature à générer des risques pour la vie humaine ou l'environnement ;
- identifient les contrevenants au règlement international pour prévenir les abordages en mer. Ils constatent les infractions à ces règles et les transmettent à l'autorité judiciaire compétente.

Surveillance des pollutions

Les CROSS recueillent les informations sur les pollutions maritimes constatées par les navigants. Ils exploitent ces informations, les transmettent et concourent à la recherche des auteurs d'infractions des pollutions sous le contrôle de l'autorité judiciaire. Placé sous l'autorité du préfet maritime, ils concourent activement à la mise en œuvre des plans POMAR Mer.

Surveillance des pêches maritimes

Les directeurs régionaux des Affaires maritimes ont, parmi leurs missions, délégué pour la coordination de la police des pêches exercée par plusieurs services de l'État. Les CROSS assurent pour leur compte, en temps réel, la coordination opérationnelle des différents moyens maritimes et aériens mis à disposition.

Par ailleurs, l'Union européenne a imposé un système de suivi par satellite des navires de pêche. Le CROSS Etel est chargé pour les eaux sous juridiction française de ce suivi. Il y travaille en étroite collaboration avec les centres similaires des autres États membres.

Diffusion des renseignements de sécurité maritime

Les CROSS diffusent vers les navires les renseignements essentiels à la sécurité maritime :

- les bulletins météorologiques élaborés par Météo France informent les navigateurs des évolutions à intervalle régulier. Par ailleurs, lorsque cela est nécessaire, ils diffusent les bulletins météo spéciaux (BMS).
- les avis urgents aux navigateurs AVURNAV permettent l'information sur les modifications soudaines de conditions de navigation pouvant notamment entraîner des dangers.

Almost 300 men and women, from both civilian and military backgrounds, work day and night to ensure the safety of navigation and provide rescue services. They belong to the CROSS centres, Centres Regionaux Operationnels de Surveillance et de Sauvetage (Regional Operational Monitoring and Rescue Centres).



Hélicoptère de la Marine nationale

The five missions of the CROSS centres

Maritime search and rescue

Under the supervision of the Prefet maritime, the CROSS centres :

- assure a continuous radio and telephone watch to handle incoming emergency alerts ;
- direct and coordinate search and rescue operations at sea, including the handling of major sea accidents.

The CROSS centres receive some 10,000 emergency calls a year from fishing and merchant vessels as well as from pleasure craft and those practising water sports. The CROSS centres are managed by the French Department of maritime affairs and Seafarers and belongs to the international network of "Maritime Rescue Co-Ordination Centres" instituted by the 1979 Hamburg Convention.

Shipping watch

This operation is mainly centered on the English Channel, an area used by a quarter of the world's shipping, with 380,000 ship movements per year. It serves to locate and identify the areas with a particularly high traffic density.

In the fulfillment of their mandate, the CROSS centres

- receive and process all mandatory ship reports from all the vessels entering or leaving the Channel ; and from all the ships passing through the channel ;
- monitor the flow of traffic in order to detect any abnormal route taken by a ship or any behaviour of a ship likely to be a danger to navigation ;
- transmit to all ships sea and weather information necessary for navigation ;
- identify any vessel in contravention of the navigation rules.

Pollution watch

The CROSS centres such as every other unit under the authority of a maritime administration gather the information recorded by the sea and air resources of the French government. The centres analyse the data and transmit them to the authorities responsible for enforcing the POLMAR plan (marine pollution). Under the direction of the judicial authorities, they assist in tracking down the polluters

Fishing watch

The CROSS centres have operational control over the sea and air resources involved in monitoring fishing operations. In addition, the Etel Cross centre is responsible for the satellite monitoring system of fishing vessels, in close cooperation with similar centres in the other Member States of the European Union.

Broadcasting of maritime safety information

This responsibility was transferred to the CROSS centres in 1999. The information relates to both shipping forecasts and to "attention all shipping" calls to those at sea (AVURNAV2). The information is broadcast as part of a regular service, at predetermined times, and is available free of charge to all seafarers with the appropriate radio equipment (VHF receiver, Navtex receiver).



Tour Stiff à Ouessant



CROSS La Garde



Vedette régionale des Affaires maritimes

Des moyens d'intervention exceptionnels

Les CROSS peuvent faire appel en mer à tous les moyens appropriés pour assurer leurs missions :

- Les moyens de l'État :
 - patrouilleurs et vedettes des Affaires maritimes,
 - bâtiments, avions et hélicoptères de la Marine nationale,
 - vedettes, avions et hélicoptères des Douanes,
 - vedettes et hélicoptères de la Gendarmerie,
 - hélicoptères de la Sécurité civile.
- Les vedettes et canots tout temps de la S.N.S.M. participent, quant à eux à plus de 50 % des opérations de recherche et de sauvetage.
- Les moyens des collectivités locales (pompiers, postes de secours des plages) sont également appelés à intervenir sous le contrôle opérationnel des CROSS.
- Enfin les CROSS peuvent demander le concours de tout navire qui se trouve à proximité d'une zone de détresse.

Lorsque l'opération nécessite une aide médicale en mer, les CROSS s'appuient sur le centre de consultations médicales maritimes de Toulouse (CCMM) et peuvent mettre en œuvre les moyens des SAMU littoraux.

Gestion des radiocommunications maritimes de sécurité

Les CROSS exploitent un puissant réseau de radiocommunications couvrant les espaces maritimes placés sous leurs responsabilités opérationnelles :

- 47 stations radios côtières réparties sur tout le littoral,
- 2 stations radios pour le large,
- 4 radars en Manche et un radar en Méditerranée (Bouches du Bonifacio) exploités pour le contrôle de la navigation,

Ils utilisent 3 réseaux satellitaires :

- ARGOS / CLS pour la surveillance des pêches ;
- COSPAS - SARSAT pour le sauvetage ;
- INMARSAT pour les communications dans le cadre SMDSM.

Le centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF) conçoit, réalise et entretient les systèmes de transmission et de surveillance mis en œuvre par les CROSS en intégrant les dernières évolutions technologiques.



Avions FALCON 50 de la Marine nationale



Hélicoptère de la Sécurité civile

Available resources

To help them carry out their responsibilities, the CROSS centres can draw on all the resources of the State: patrol boats and launches from the French Department for maritime affairs ; launches, ships, helicopters and aircrafts from the French Navy, the customs, the Gendarmerie maritime and the Civil Defence Force (Protection Civile).

They can also use the lifeboats and launches belonging to the SNSM (Societe Nationale de Sauvetage en Mer – French National Lifeboat Society) as well as any vessel in the vicinity of a distress zone.



Avion POLMAR II des Douanes



Vedette de la Gendarmerie nationale

Management of the maritime safety radiocommunications resources

The CROSS centres operate a powerful radiocommunication network covering

The sea areas within their remit :

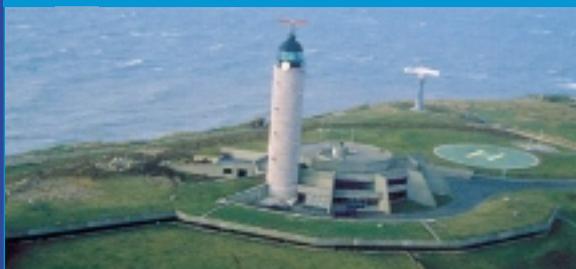
- 47 coastal radio stations along the entire coastline ;
- 2 radio stations for offshore communications ;
- 4 radar stations to monitor navigation in the Channel ;
- 2 satellite networks : one for monitoring fishing activities, the other for receiving alerts under the international COSPAR – SARTSAT programme.

The « Centre d'études techniques maritimes et fluviales » designs, produces and maintains the transmission and monitoring systems used by the CROSS centres, incorporating the latest technological developments.



Canot tout temps de la SNSM

CROSS Gris-Nez Manche Est – Pas-de-Calais



Audinghen 62179 WISSANT
Tél : 03.21.87.21.87 - Fax : 03.21.87.78.55

Gris-Nez est le correspondant français auprès des centres de recherche et de sauvetage étrangers. Il centralise et traite les alertes émises par les navires français naviguant sur toutes les mers du monde. Il coopère avec les MRCC (maritime rescue coordination center), homologues dans le cadre du système mondial de détresse et de sécurité en mer.

It coordinates the handling of international rescue operations. It is the French point of contact for search and rescue centres worldwide, based in Brussels.

CROSS Jobourg Manche centrale



BP 5 - 50440 JOBOURG cedex
Tél. : 02.33.52.72.13 - Fax : 02.33.52.71.72

Au delà de ses missions traditionnelles, sa position au centre de la Manche en fait un centre orienté fortement vers le suivi de la circulation maritime. Il devient le centre de gestion du réseau d'information national sur le trafic maritime.

It is responsible for setting up a global system for centralising and processing data on ship traffic in the Bay of Biscay, the Channel and Dover Straights sea areas. This data collection centre is a precursor to the ship traffic data and monitoring system of the European Community, currently being finalised in Brussels.

CROSS Corsen Manche Ouest



29229 PLOUARZEL
Tél. : 02.98.89.31.31- Fax : 02.98.89.18.37

Particulièrement chargé du contrôle de la navigation dans le dispositif de séparation de trafic d'Ouessant, il abrite les formations opérationnelles et pratiques des personnels des CROSS. C'est le lieu de la mise à niveau régulière et de l'entraînement des personnels en synergie avec le centre de formation technique de Nantes.

It has special responsibility for monitoring traffic in the shipping lanes in Ouessant. This centre hosts the facilities for the operational and practical training of CROSS personnel. Here, they can undergo regular training and refresher courses in association with the new technical training centre in Nantes.

CROSS Etel Golfe de Gascogne



Avenue Louis Bougo
Château de la Garenne - 56410 ETEL
Tél : 02.97.55.35.35 - Fax : 02.97.55.49.34

Au delà de ses missions polyvalentes, il est le centre désigné par la France (auprès de l'Union Européenne) comme correspondant pour le suivi de l'effort de pêche. Ce suivi s'opère notamment grâce aux satellites.

Located in Fort de France, Martinique, shares a large area of responsibility for search and rescue in the Atlantic with the Secondary Maritime Rescue Centre in Cayenne.

CROSS La Garde Méditerranée Nord Ouest



**BP 70069 - Fort Sainte-Marguerite
83353 LA GARDE cedex
Tél. : 04.94.61.71.10 - Fax : 04.94.27.11.49**

Ses missions de recherche et de sauvetage sont fortement tournées vers les activités de plaisance et de sports nautiques. Ce centre remplit localement des missions analogues à celle de Gris-Nez. Il est le correspondant désigné des centres de recherche et de sauvetage des pays du pourtour méditerranéen. Il est secondé dans ses missions par le sous CROSS Corse.

It devotes a major part of its operational time to assisting the navigation of pleasure crafts. The La Garde CROSS centre fulfils the same activities as the Gris-Nez CROSS centre, it is the French point of contact for foreign search and rescue centres in the Mediterranean.

SOUS - CROSS Corse



**Base navale d'Astretto BP 404
20184 Ajaccio cedex
Tél. : 04.95.20.13.63 - Fax : 04.95.22.51.91**

Centre secondaire, il assure pour les zones maritimes bordant la Corse, les missions déléguées par le CROSS La Garde.

Located in Fort de France, Martinique, shares a large area of responsibility for search and rescue in the Atlantic with the Secondary Maritime Rescue Centre in Cayenne.

CROSS de la RÉUNION Sud Océan Indien



**Base Navale - Port des Galets
97821 LE PORT cedex
Tél. : 02.62.43.43.43 - Fax : 02.62.71.15.95**

Implanté au Port des Galets à La Réunion, ce centre exerce depuis 2004 toutes les missions d'un CROSS dans une zone étendue de l'Océan Indien.

Located in port des Galets, La Reunion, undertakes search and rescue operations over a vast area of the Indian Ocean.

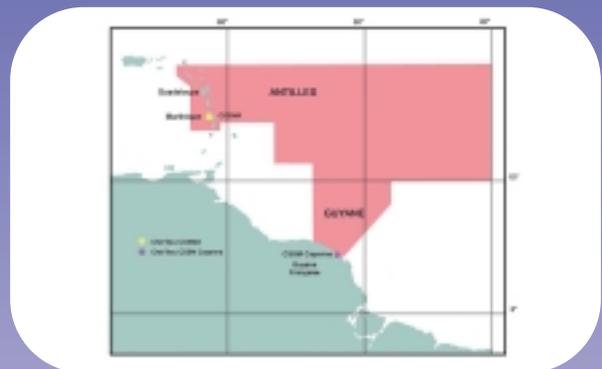
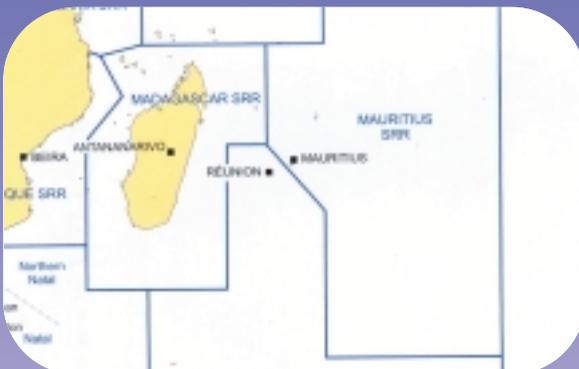
CROSS Antilles / Guyane Caraïbes

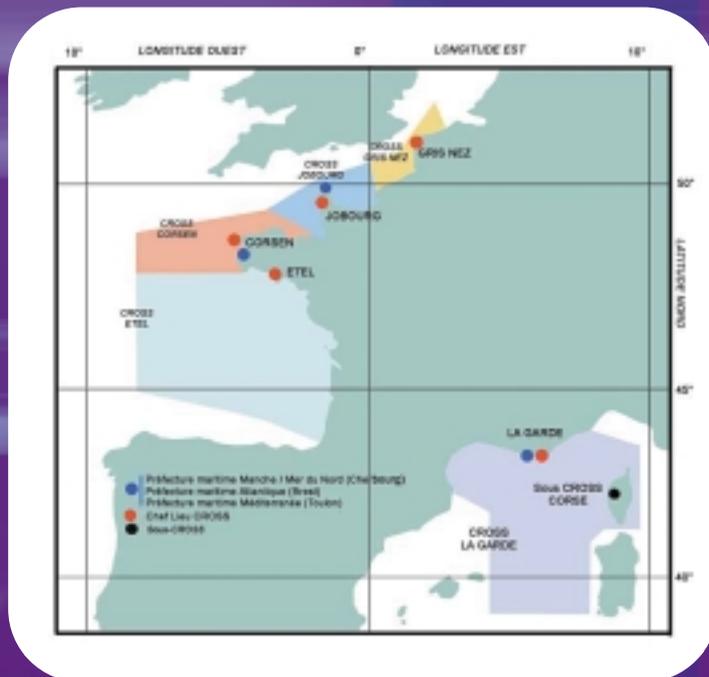


**16 Bld de la Marne BP 621
97261 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05.96.73.16.16 - Fax : 05.96.73.57.30**

Implanté à Fort de France - Martinique, il exerce avec le centre secondaire de sauvetage maritime de Cayenne la mission de sauvetage sur une vaste zone de l'Atlantique.

Located in Fort de France, Martinique, shares a large area of responsibility for search and rescue in the Atlantic with the Secondary Maritime Rescue Centre in Cayenne.





Direction des Affaires maritimes et des Gens de mer
 Sous-direction de la Sécurité maritime
 Bureau du Sauvetage et de la Circulation maritime
 3, place de Fontenoy • 75700 Paris 07 SP
 Tél : (0)1 44 49 85 60 • Fax : (0)1 44 49 85 67
www.mer.gouv.fr

